

Paris, le 25 mars 2022

COMMUNICATION

RAPPELANT LES MISSIONS ET L'ORGANISATION DE LA CNCCEP

La commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle (CNCCEP) a pour mission de veiller au bon déroulement de la campagne pour l'élection présidentielle dans son ensemble, en veillant en particulier à préserver la libre expression du suffrage et l'équité entre les candidats.

Elle tient à rappeler solennellement que les décisions qu'elle prend comme les avis et recommandations qu'elle émet sont élaborés et arrêtés par les cinq membres qui la composent : la première présidente de la Cour de cassation, le premier président de la Cour des Comptes, un membre de la Cour de cassation et un membre de la Cour des Comptes sous la présidence du vice-président du Conseil d'État.

La CNCCEP se prononce en toute indépendance et dans le respect de la plus stricte neutralité à l'égard des équipes de campagne des candidats.

Contacts presse

Vianney Macke – 01 72 60 59 72 – contact@cnccep.fr

Suivre l'actualité de la CNCCEP sur Twitter : [@cnccep](https://twitter.com/cnccep)